



Féminiser, ça a du sens !



Avant-propos

La lectrice, le lecteur l'aura peut-être remarqué : dans ses diverses publications, le Cefoc a opté depuis plusieurs mois pour l'écriture inclusive. Pourquoi avoir fait ce choix ? Quel sens cela a-t-il ? Laetitia Godfroid, volontaire au Cefoc, revient sur cette décision en l'abordant par les quatre dimensions du sens telles que le Cefoc les définit.



Le Cefoc (Centre de formation Cardijn) est une association d'Éducation permanente qui organise chaque année une cinquantaine de groupes de formation en Belgique. Ces groupes rassemblent des personnes issues ou solidaires des milieux populaires. Les différentes formations proposées visent à s'interroger sur le sens de la vie, à réfléchir à comment vivre ensemble de manière citoyenne, en agissant dans le sens d'une société plus démocratique et plus solidaire.

Dans le prolongement de ses activités de formation, le Cefoc publie chaque année de courts textes d'analyse et une étude. Les thématiques abordées trouvent leur source dans les réflexions mises sur la table par les participants aux formations. Les textes sont destinés aux acteurs du monde associatif et à tout citoyen à la recherche d'outils de compréhension de la société susceptibles de favoriser l'émancipation et la mobilisation individuelles et collectives.

Féminisation des textes, écriture inclusive : ces dernières années, le débat est revenu sur le devant de la scène. Beaucoup d'encre a coulé autour de cette question, tant du fait des défenseuses que des détractrices. L'objet n'est pas ici de reprendre de façon systématique l'ensemble des arguments des unes et des autres, ni d'expliciter la manière de mettre ce choix en place mais plutôt de revisiter cette question sous l'angle du sens, ou plutôt des sens. C'est en effet l'une des spécificités du Cefoc que de poser des questions de sens avec les personnes en formation. Pour le Cefoc, le sens peut être décliné de quatre façons différentes, selon quatre portes d'entrée : celle de la cohérence, celle de la visée, celle des références et celle de l'éthique.

Avant d'ouvrir ces quatre portes, il est nécessaire de préciser ce dont on parle : qu'est-ce que l'écriture inclusive et que vise-t-elle ? « *L'écriture inclusive désigne l'ensemble des attentions graphiques et syntaxiques permettant d'assurer une égalité des représentations entre les femmes et les hommes.* »¹ Cette proposition d'écriture, et plus largement de langage, s'appuie principalement sur le fait que « *pour faire véritablement changer les mentalités, il faut agir sur ce par quoi elles se construisent : le langage* »².

La cohérence

Une première manière de décliner le sens est de l'aborder par la cohérence. Ce qui fait sens pour une personne, ce qui lui semble pertinent, c'est ce qui est cohérent avec qui elle est. Ce qui fait sens pour le Cefoc, c'est d'agir en cohérence avec son identité. Le fait de prendre part au mouvement plus global de l'écriture inclusive participe à dire une part de l'identité du Cefoc : c'est une recherche de cohérence entre l'identité de l'institution et l'action qu'elle mène.

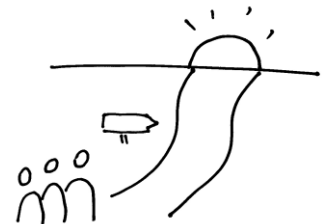
Le Cefoc est une association d'Éducation permanente qui travaille avec des adultes, femmes et hommes, pour qu'elles deviennent toujours plus sujets et actrices dans leur vie personnelle, sociale, culturelle



et politique, en vue de construire une société plus juste, solidaire et démocratique dans laquelle chacune et chacun ait sa place. La décision de féminiser les textes prend place dans un contexte qui pose, qui doit poser, aujourd'hui encore, la question de la place égale des (droits des) femmes et des hommes au sein de la société. Une façon de permettre aux femmes d'être davantage actrices de leur vie est de les rendre davantage visibles à travers la langue, qu'elle soit écrite ou orale.

La visée

Le sens, c'est aussi la direction dans laquelle on veut aller, le projet de société qu'on veut construire. Étant cet acteur-là, le Cefoc vise une société plus égalitaire, dans laquelle femmes et hommes ont les mêmes droits, sont pleinement reconnus pour ce qu'elles apportent (ont apporté) et pour ce qu'elles peuvent faire (ont déjà fait !). Cela passe par la présence réelle des femmes à travers la langue. Pourquoi ?



Premièrement, la langue, les mots disent quelque chose du monde dans lequel on vit. Ils peuvent aussi cacher la réalité. Il est donc urgent que la langue fasse plus de place aux femmes, montre davantage la présence des femmes à travers tous les domaines de la vie. Le choix des mots n'est pas neutre ; ceux-ci font passer des idées, ils participent à construire notre imaginaire. C'est le cas, par exemple, avec la règle grammaticale du masculin qui l'emporte sur le féminin. Comme l'écrivent 314 membres du corps professoral français, « *la répétition de cette formule aux enfants, dans les lieux mêmes qui dispensent le savoir et symbolisent l'émancipation par la connaissance, induit des représentations mentales qui conduisent femmes et hommes à accepter la domination d'un sexe sur l'autre, de même que toutes les formes de minorisation sociale et politique des femmes* »³.

L'usage d'un terme n'est jamais anodin. Pour donner un autre exemple, Frank Lepage, militant de l'Éducation populaire,

¹www.ecriture-inclusive.fr/, consulté le 1^{er} juin 2019.

²*Ibidem*.

³www.slate.fr/story/153492/manifeste-professeurs-professeures-enseignerons-plus-masculin-emporte-sur-le-feminin#1, consulté le 1^{er} juin 2019.

évoque le glissement du terme d'« exploité » vers celui de « défavorisé ». Et d'indiquer : ce n'est pas la même chose ; soit tu es un exploitateur en face de toi, soit tu es un type qui n'a juste pas eu de chance⁴. Cela impacte le type de travail social qui sera mené, notamment. De nombreux autres exemples pourraient être donnés.

Par ailleurs, à travers la féminisation des textes se joue également la place des femmes dans l'histoire. Comme le disent Ismaël Saïdi et Michaël Privot dans leur livre *Mais au fait, qui était vraiment Mahomet ?*, dans lequel ils font le choix de l'écriture inclusive, « nous voulons que nos lectrices sachent que cette histoire s'adresse à elles aussi, qu'elle leur appartient légitimement et qu'elles ont le droit de l'analyser, de la mettre à distance, de déconstruire les événements et les récits, et plus important encore, de la reformuler d'une manière qui leur rende justice ». Les auteurs évoquent l'histoire du Prophète mais leur constat peut s'appliquer plus largement à tout récit, à tout pan de l'histoire. C'est le même principe qui fait dire à l'historien Howard Zinn, dans *Une histoire populaire américaine* : « Tant que les lapins n'auront pas d'historien, l'histoire sera racontée par les chasseurs ». Il avait à cœur de raconter l'histoire « par en bas », vue du terrier donc, depuis le point de vue des opprimés.

Enfin, l'une des dimensions de l'écriture inclusive est la féminisation des noms de professions⁵. En rendant les femmes plus visibles à travers des textes, cela leur permet également de se projeter dans toutes sortes de situations, dans tous les métiers. « Si on leur parle seulement au masculin de certains domaines d'activité, elles ne se construisent pas avec tous les possibles »⁶. Rien que pour cette raison, cela vaut la peine de s'astreindre à changer ses habitudes pour casser les murs et le plafond de verre au sein du monde professionnel.

⁴M. VANDERBORGHT, *Vous avez dit « milieux populaires » ?*, *Entre position sociale commune et éclatement des réalités*, Coll. Points de repère, décembre 2012, p.67.

⁵« On reconnaît la différence de sexe dans tous les domaines – je suis une mère, une tante, une voisine... – et dans le cadre de ma profession, je veux que ce soit aussi visible », A. DISTER, *Faut-il féminiser les noms de professions*, La Libre Belgique, 5 mars 2015.

⁶*Ibidem*.

On entend sans doute davantage parler du « plafond de verre » qui fait référence aux barrières invisibles, artificielles, créées par des préjugés comportementaux et organisationnels qui empêchent les femmes d'accéder aux plus hautes responsabilités. Ce plafond de verre a pour conséquence une faible représentation des femmes dans les niveaux les plus élevés de la hiérarchie professionnelle.

On connaît sans doute moins le « mur de verre ». Ce mur-là existe entre les fonctions ; il désigne la concentration de l'activité féminine dans certains secteurs d'activité limités et dans certains emplois... qui sont peu valorisés socialement et financièrement. Il a comme conséquence que certains métiers sont quasi exclusivement occupés par des femmes (secrétaire, institutrice, aide-soignante, sage-femme, etc.) tandis que d'autres le sont quasi exclusivement par des hommes (conducteur de camions, électriciens, entrepreneurs etc.). Alors que les filles sont aujourd'hui plus diplômées que les garçons et qu'elles ont de meilleurs résultats scolaires qu'eux, ceux-ci décrochent les diplômes les plus rentables. Elles sont donc peut-être plus diplômées mais pas dans les spécialités les plus porteuses. Comme si les femmes, au moment de leur orientation, continuaient d'intégrer les futures contraintes familiales et les images stéréotypées des métiers.

Cette situation doit changer. Il faut montrer, à travers le langage, que les femmes sont présentes, peuvent être présentes dans toutes les fonctions, et vice-versa pour les hommes. Si on vous parle d'une assemblée de chirurgiens, allez-vous imaginer une assemblée de femmes ou même qu'il y a 50% de femmes dans cette assemblée ? Ainsi, donner place à la femme dans les textes permet qu'elle se donne la permission d'investir toutes les sphères de la société.

À une époque où hommes et femmes ont les mêmes droits – devraient avoir les mêmes droits – force est de constater que, dans le milieu professionnel, c'est loin d'être le cas. Il faut œuvrer à changer la donne. Le langage est l'un des leviers de changement : il contribue à ouvrir des possibles, il permet de se projeter dans d'autres situations.

Les références

Le sens fait également écho aux soubassements, aux éléments sur lesquels on s'appuie pour agir. Dans le cas présent, deux éléments peuvent être convoqués. Il s'agit d'une part du cadre légal et d'autre part, de l'histoire de la langue française.



En 1993, le parlement de la Communauté française de Belgique a voté un décret recommandant la féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres. « L'objectif de ce décret était triple :

1) mieux assurer la visibilité des femmes dans le monde du travail – la question étant particulièrement cruciale pour les positions d'autorité, de responsabilité et de prestige ;

2) encourager ainsi l'accès des femmes à ce type de fonctions ;

3) contribuer à l'intégration dans les pratiques de formes linguistiques plus respectueuses de l'identité féminine »⁷.

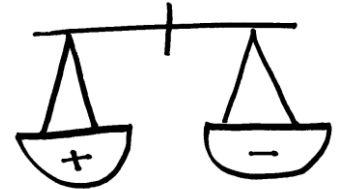
Il ne s'agissait pas d'une initiative isolée, ni au sein de la communauté francophone, ni même au sein d'autres communautés linguistiques.

Par ailleurs, s'intéresser à l'histoire de la langue française permet une prise de recul quant aux normes qui semblent aujourd'hui si évidentes. Sous l'Ancien Régime, les termes utilisés pour désigner les femmes dans la vie professionnelle étaient toujours au féminin⁸. C'est au 17^e siècle que l'Académie française décide d'interdire les formes féminines des métiers prestigieux qui leur semblaient être l'apanage des hommes⁹. La règle du masculin l'emportant sur le féminin a été élaborée en fonction des rôles sociaux dévolus aux deux sexes, le masculin étant considéré comme plus

noble que le féminin¹⁰. La langue est vivante, elle a évolué de tout temps : il n'y a pas de raison qu'elle reste figée dans un système qui a été décidé en d'autres temps, de manière autoritaire. Elle peut encore se modifier.

L'éthique

Enfin, la quatrième porte à ouvrir est celle de l'éthique. Elle questionne la responsabilité des personnes les unes par rapport aux autres ainsi que par rapport à l'environnement culturel, social, politique et économique. L'éthique vient rappeler la dimension indispensable d'une réflexion critique sur les comportements et sur les normes en vigueur. Ce sont des valeurs d'égalité, de parité, d'équilibre, de reconnaissance qui fondent le choix d'une féminisation des textes. Cela participe à une vie bonne, avec et pour autrui dans des institutions justes, selon la formule du philosophe Paul Ricoeur.



Laetitia Godfroid,

Formatrice volontaire au Cefoc

Merci à Paulette Cornet pour ses réflexions sur les quatre dimensions du sens

et à Dominique Desclin pour ses illustrations.

⁷Mettre au féminin, guide de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2014.

⁸A. DISTER et M.-L. MOREAU, *Féminiser ? Vraiment pas sorcier !*, Bruxelles, De Boeck, 2009, pp.12-13.

⁹Questions à Eliane Viennot, dans le dossier « Jusqu'où féminiser la langue ? », Sciences humaines, n°301, mars 2018, p.20.

¹⁰L. ROSIER, *Écriture inclusive, j'écris ton nom*, Revue nouvelle, n°2, 2018.

Après un débat en équipe, le Cefoc a ouvert un chantier d'expérimentation dans le sens d'une écriture inclusive qui soit souple, qui tienne compte de la sensibilité des autrices et des auteurs¹¹ et qui privilégie la légèreté dans l'expression. Au Cefoc, la féminisation des textes passe par :

- l'usage de mots épiciens (des mots qui ne sont pas marqués au niveau du genre, dont la forme ne varie pas entre le masculin et le féminin). Par exemple, « *toutes les personnes* » au lieu de « *tous les hommes* » ou « *tous les hommes et toutes les femmes* » ;
- la répétition (par exemple : « *celles et ceux* ») ;
- l'utilisation du point pour insérer une ou plusieurs lettres (par exemple : « *les ami.e.s* ») ;
- l'utilisation du slash quand il s'agit de syllabes alternatives (par exemple : les « *électeurs/trices* »).

Des options différentes sont possibles. Par exemple, d'autres optent pour la règle selon laquelle le féminin l'emporte sur le masculin. Le présent texte a fait ce choix à dessein, pour bousculer la lectrice, le lecteur.

¹¹M. FRANCARD, *Vous avez de ces mots : je suis autrice*, Le Soir, 16/11/2018 ; J.-C. VANTROYEN, *Auteur, auteure ou autrice ?*, Le Soir choisit autrice, Le Soir, 5/01/2019.

Pour travailler ce texte en groupe

1. Tour de table :

- Êtes-vous pour ou contre la féminisation des textes ? Expliquez à partir de votre expérience.
- Imaginez/visualisez une équipe de mécaniciens. Combien d'hommes ? Combien de femmes ?
- Imaginez/visualisez une équipe d'aides-soignantes. Combien d'hommes ? Combien de femmes ?

2. Lecture du texte

- Qu'est-ce qui vous a frappé à la lecture de ce texte ?
- Que pensez-vous du fait qu'il soit complètement féminisé ?

3. Que retenez-vous du texte pour votre vie, vos engagements ?

